

N° 2026-025

**Technicien suivi de chantiers de conservation et
restauration des milieux naturels**

Corps/Grade : Poste de catégorie B en **contrat de projet** ouvert aux personnels contractuels, pour une durée de trois ans.

Conformément aux dispositions de l'article L.131-8 du code général de la fonction publique, cet emploi est ouvert aux personnes en situation de handicap, sous réserve de satisfaire aux exigences liées aux missions du poste (Cf « Conditions d'accès au poste »).

Prise de poste : 1^{er} décembre 2026

Contexte et organisation

Le Parc national de La Réunion, créé par le Décret 2007-296 du 5 mars 2007, est géré par un établissement public à caractère administratif placé sous tutelle du ministère de l'environnement.

La création du Parc national répond à la volonté de préserver un environnement remarquable en prenant en compte les particularités locales et les objectifs d'un développement durable du territoire.

Le patrimoine naturel réunionnais se caractérise par un volcanisme encore actif, un endémisme très important et une grande palette d'habitats, de paysages minéraux ou végétaux, qui ont justifié l'inscription des Pitons, Cirques et Remparts de l'île de La Réunion sur la liste du Patrimoine mondial par l'Unesco.

Dans un contexte de croissance démographique et de développement de l'urbanisme, l'établissement public doit faire vivre et animer le projet de territoire défini par la Charte du parc national (approuvée par décret le 21 janvier 2014), en mettant en œuvre ou coordonnant des actions identifiées et construites avec les différents partenaires.

L'établissement public Parc national est organisé géographiquement en plusieurs sites :

- Un siège situé à La Plaine des Palmistes qui héberge la direction, le secrétariat général et trois services techniques ;
- Quatre services territoriaux dits « secteurs », installés à La Plaine des Palmistes (Secteur Est), Trois-Bassins (Secteur Ouest), Saint-Pierre (Secteur Sud) et Saint-Denis (Secteur Nord).

Le projet intégré de conservation et de restauration des milieux naturels répond à l'un des quatre enjeux de la charte du Parc national de La Réunion : inverser la perte à la biodiversité sur le territoire réunionnais, dont la principale menace est la prolifération d'espèces exotiques envahissantes végétales. Le projet intégré vise à améliorer l'état de conservation par un changement de paradigme (passer de la lutte contre les invasives à la restauration de la fonctionnalité des habitats) mais aussi d'échelles par la mise en place d'interventions de plus grande ampleur. Ce projet a pour objectif de co-construire avec tous les partenaires (Département, Région, ARB, DEAL, OFB, ONF, Parc national de La Réunion, CIRAD, CBNM, et Université de La Réunion) une stratégie visant donc à long terme, à conserver les milieux les plus préservés et à restaurer la fonctionnalité des milieux plus dégradés. Pour se faire, il a l'ambition de couvrir l'ensemble des domaines, qui comprennent les actions de diagnostic jusqu'à la construction des programmes d'intervention dans les milieux naturels comme dans les zones d'interfaces, le renforcement des capacités opérationnelles permettant d'avoir les moyens humains et financiers des actions à mener, et la mise en œuvre d'une gouvernance technique mais aussi politique.

Plusieurs activités autour de cette séquence logique d'intervention sont actuellement mises en œuvre par la cellule Recherche & Développement (R&D) ReMiNat (Restauration des Milieux Naturels) depuis septembre 2023 et vise à établir des plans d'actions par massif, définissant l'ensemble des actions à mener pour améliorer leur état de conservation. Les actions de conservation et restauration nécessitent un suivi et une évaluation afin de définir des indicateurs fiables pour financer, suivre et évaluer ces actions et construire des itinéraires techniques de restauration qui seront à disposition des différents gestionnaires de milieux naturels.

Finalités du métier / Rôle

Dans le cadre du projet R&D ReMiNat (restauration des milieux naturels) le ou la technicien.ne « suivi des chantiers de conservation et restauration des milieu naturel » a en charge au sein de l'établissement public Parc national la mise en place, dans un cadre partenarial, de suivi des chantiers prioritaires de restauration de milieux naturels. Il/elle contribue à la mise en œuvre le Projet d'Etablissement dans son domaine de compétence.

Il-elle contribuera, de façon opérationnelle, aux activités de l'axe mise en œuvre et évaluation du projet R&D ReMiNat en lien étroit avec les autres thématiques du projet, leur référents et l'ensemble des partenaires.

Il-elle mènera ces actions en lien avec l'ensemble des partenaires concernés par les différentes thématiques, en assurant leur animation, et participera aux actions réalisées par le Parc national, avec l'appui d'experts.

Ce poste est financé par la stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB 2030 – Projet R&D Reminat 3).

Position dans l'organisation / Liens hiérarchiques et fonctionnels

Le ou la technicien.ne « suivi des chantiers de conservation et restauration des milieu naturel » exerce ses missions au sein du Service Préservation des Patrimoines Naturels (SPPN) sous l'autorité hiérarchique de la chargée de mission « flore et habitats naturels ».

Il-elle est en relation fonctionnelle avec l'ensemble des unités de travail (services et secteurs) du Parc national, mais aussi en lien avec les partenaires institutionnels (ONF, Département, CIRAD, Université de La Réunion, DEAL, CBNM, SPL EDDEN, associations gestionnaires d'espaces naturels...).

Missions et activités principales

Il-elle contribue au :

- Suivi des chantiers, dont les chantiers expérimentaux en lien avec les travaux de la cellule évaluation prévus dans au projet
- Définition des méthodes d'évaluations
- Gestion des données et analyses de données ;
- Consolidation des partenariats afin de s'assurer du suivi des itinéraires techniques à suivre ;
- Co-Animation des groupes de travail organisés dans le cadre de l'élaboration partenariale ;
- Appui aux partenaires à la diffusion et prise en compte des méthodes et outils d'évaluation de chantiers de restauration des milieux naturels
- Appui aux différents axes du projet (diagnostic, priorisation, programmation, mise en œuvre, outils transversaux)
- Rédaction de tout livrable, document, présentation, communiqué sur sa thématique... destinés aux financeurs, aux instances ou aux partenaires.

Compétences requises

- **Savoirs et connaissances**
 - Connaissance des milieux naturels et des menaces, notamment concernant les invasions biologiques ;
 - Connaissances générales en biologie et écologie végétale ;
 - Connaissances en technique d'animation de groupes, de réunions et d'animation partenariale ;
 - Disposer d'une expérience dans le domaine de l'écologie, des invasions biologiques ;
 - Expérience en gestion de projet ;
 - Expérience en travail en équipe et mise en œuvre de programmes multipartenaires ;
 - Maîtrise d'outils léger de lutte contre les plantes exotiques envahissantes et règles de sécurité associées ;
 - Maîtrise d'outils de collecte et d'analyses de données statistiques ;
 - Maîtrise d'outils en SIG
 - Anglais courant apprécié.
- **Savoir-faire, savoir-être, aptitudes**
 - Capacité à déployer sur des chantiers de restauration de milieu naturels,
 - Aptitudes aux missions de terrain en milieu tropical ;

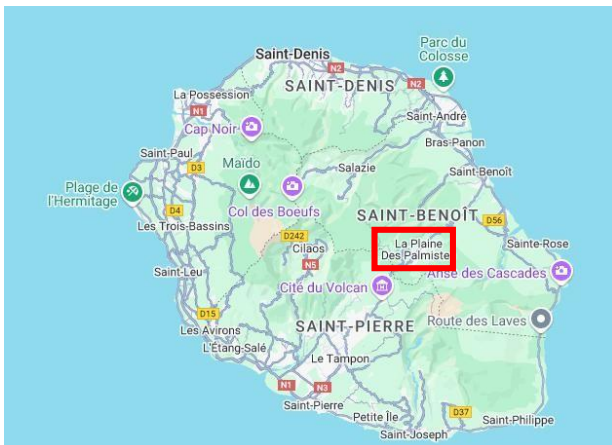
- Rigueur et organisation ;
- Qualité d'expression écrite et orale ;
- Maîtrise des outils courants de bureautique et bonne compétence rédactionnelle ;
- Maîtrise des outils en cartographie (Qgis) appréciée ;
- Compétences en statistique et maîtrise des outils (R/ Rstudio) appréciées ;
- Capacité d'adaptation et aptitude pour la coordination et le travail en équipe ;
- Sens du service public et respect des droits et obligations s'y référant ;
- Dynamisme, autonomie et sens de l'initiative ;
- Sens de l'écoute et pédagogie.

Conditions d'accès au poste

- Permis de conduire B ;
- Bonne condition physique.

Rémunération

La rémunération s'inscrira dans l'enveloppe projet sans qu'elle ne puisse l'excéder. Le calcul de rémunération prendra en compte l'expérience professionnelle selon les conditions de reprise d'ancienneté prévues par la réglementation **sur présentation de justificatifs d'emploi sur des postes équivalents** et en référence à la grille de rémunération des personnels de conception et d'encadrement et des spécialistes de haut niveau applicable pour les agents non titulaires de certains établissements publics de l'environnement (décret 2016-1697).



Localisation

Le poste est à pourvoir au siège du Parc national de La Réunion à la Plaine des Palmistes.

Des déplacements réguliers sur l'ensemble de l'île sont à prévoir.

Dossier de candidature et date limite de candidature

La candidature composée d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae, est à transmettre :

- **Exclusivement** à l'adresse courriel suivante : contact-rh@reunion-parcnational.fr

Toute candidature transmise à l'adresse indiquée fera

l'objet d'un accusé de réception automatique, envoyé à l'adresse électronique de l'expéditeur

La date limite de dépôt des candidatures : au plus tard le 10/09/2026

Personnes à contacter pour information

- Madame Emilie CAZAL – Chargée de mission flore et habitats naturels

emilie.cazal@reunion-parcnational.fr

- Madame Gwendoline Le Liard – Responsable du Service Préservation du Patrimoine Naturel

gwendoline.le-liard@reunion-parcnational.fr

- Madame Natacha Romnain- Secrétaire Générale Adjointe - Responsable RH

contact-rh@reunion-parcnational.fr